

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL*****
Séance du 26 août 2019*****
N° 2019 - 12

Nombre de délégués en exercice :	15	L'an deux mil dix-dix-neuf, le 26 août à 09 heures 45, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département à Montauban, sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président.
Présents :	8	
Votants :	10	
Nombre de voix :	14	
Date de la convocation :	20 août 2019	

Présents : MM. BERTELLI, BOURDONCLE, DEPRINCE, LAMOLINAIRIE (pouvoir de M. MOLLE), REGAMBERT, TOURREL, VALETTE et WEILL (pouvoir de Mme BAREGES).

Absents excusés : MM. ALAZARD, BAREGES, BONSAANG, HEBRARD, MOLLE, RESONGLES et SAZY.

Assistait à la séance : M. BARON (Syndicat Départemental des Déchets)
M. JOLIBERT (Paierie Départementale)

OBJET : Décision Modificative N°1

Michel WEILL soumet la Décision Modificative n°1 concernant un éventuel besoin en financement de la section Investissement en raison des travaux à réaliser sur le site de l'ancienne décharge de Roumieu située sur la Commune de Réalville. De même, une phase d'étude doit être lancée pour permettre de garantir un rejet après traitement conforme aux exigences des arrêtés en vigueur.

Section Fonctionnement :

☞ - 70 000 € au compte 022 (Dépenses imprévues de fonctionnement)

Ecritures d'ordre :

Virement à la section d'investissement (023) : + 70 000 €

Virement de la section de fonctionnement (021) : + 70 000 €

Section Investissement (Dépenses) :

☞ + 60 000 € au compte 2313 (Immobilisations en cours)

+ 10 000 € au compte 2031 (Frais d'études)

*
**

Après en avoir délibéré, le Comité Médical, à l'unanimité, approuve la Décision Modificative n°1 figurant en annexe.

Fait et délibéré le 26 août 2019

Le Président,

Michel WEILL

